

# Cahier des parents 2024

A vibrant, cartoon-style illustration of a jungle landscape. In the foreground, a blue and white T-Rex is roaring, and a black silhouette of a dinosaur is visible on the right. The background features lush green foliage, palm trees, and a large green Pterosaur flying in the sky. The sun is setting or rising in the upper right, with birds flying across the orange and yellow sky. A signpost in the middle ground reads "LET'S GO TO ADVENTURE". In the top right corner, there is a small logo for "ÉTÉ 2024" featuring two children and a soccer ball.

TERRAIN DE JEUX ST-ISIDORE  
SE TÉLÉPORTE VERS

# JUMANJI

**INSCRIPTIONS  
DÈS LE 8 AVRIL**

EMBARQUEZ DANS L'AVENTURE JUMANJI AVEC  
NOUS POUR 7 SEMAINES EXTRAORDINAIRES  
DU 25 JUIN 2024 AU 15 AOÛT 2024

Bonjour à vous chers parents et enfants !

Notre équipe d'animateurs jeunes, dynamiques et qualifiés, travaille à la mise en place de nouvelles activités afin de faire vivre à vos enfants un été inoubliable. Plusieurs activités leurs seront proposées.

Si vous choisissez d'inscrire vos enfants c'est que vous acceptez de suivre les règles et procédures établies par le terrain de jeux et vous sensibiliserez vos enfants aux mesures mises en place.

Veillez prendre connaissance du document en entier, il vous informera sur le déroulement du terrain de jeux en général. Ce présent guide vise à répondre à vos interrogations. Nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

En espérant compter vos enfants parmi nous cet été.

Isaac Roberge (Calypso)

Coordonnateur

418-882-5130

## Table des matières

1- Pour nous joindre.....	4
2- Clientèle .....	4
3- Horaire / tarification.....	4
Terrain de jeux .....	4
Service de garde .....	5
3- Lieux.....	5
4- Matériel à prévoir .....	5
Repas et collations .....	5
5- Ateliers de cheerleading .....	6
6- Offre de terrain de jeux Spécialisée (facultatif).....	6
Anglais .....	6
Basket, volley et tennis.....	6
7- Camp Ado 12-14 ans .....	6
8- Sorties .....	7
9- Plan d'intervention et mesures disciplinaires.....	8
10- Maladies .....	8
11- Administration et entreposage des médicaments.....	9
12- Modalités d'inscription.....	9
13- Modes de paiement .....	9
14- Politique de remboursement .....	9

# 1- Pour nous joindre

## Terrain de Jeux Saint-Isidore

<https://www.facebook.com/tdjisidore/>

[loisirs@saint-isidore.net](mailto:loisirs@saint-isidore.net)

[tdjsaint-isidore@outlook.com](mailto:tdjsaint-isidore@outlook.com)

## 2- Clientèle

Enfant de **Saint-Isidore** de 5 ans et jusqu'à l'âge de 14 ans.

\*Nouveauté cette année, nous formerons un groupe de 12 ans et plus, un minimum de 10 participants devra être inscrit pour que ce groupe soit ouvert.

Nous aurons un nombre limité de places, ce sera selon l'ordre d'inscription. Une fois le nombre maximal d'inscriptions atteint, vous pourrez continuer de vous inscrire et serez placé sur une liste d'attente.

## 3- Horaire / tarification

### Terrain de jeux

Lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Du mardi 25 juin au vendredi 9 août. \* pas de terrain de jeux lundi 1<sup>er</sup> juillet

4 jours de service de garde seront offerts du 12 au 15 août de 7 h à 17 h 30.

Semaine 1	50 \$ / 4 jours (pas de sortie)
Semaine 2	37,50 / 3 jours + frais de sortie du mercredi
Semaines 3-5-7	50 \$ / 4 jours + frais de sortie du mercredi
Semaines 4 et 6	62,50 \$ / 5 jours (pas de sortie)

Il n'y a pas de service de garde d'offert le mercredi lorsque votre enfant n'est pas inscrit à la sortie.

Un rabais de 10% s'applique sur les frais du terrain de jeux pour le 2<sup>e</sup> enfants et les suivants.

Advenant le cas où des évènements hors de notre contrôle surviendraient, nous gardons 3 journées que le terrain de jeux pourrait fermer, sans remboursement. Si une telle situation se produisait nous vous en informerons sur la page Facebook du terrain de jeux dès 6 h 30 le matin.

## Service de garde

Matin de 7 h à 9 h

Après-midi 16 h jusqu'à 17 h 30.

<b>Par période</b>	3 \$
<b>Par semaine / matin ou soir</b>	15\$
<b>Par semaine / matin et soir</b>	30 \$
<b>Semaine 8/ 7 h à 17 h 30</b>	62,50 \$ / 4 jours

## 3- Lieux

Les activités du terrain de jeux se déroulent **au parc de l'aréna**.

Pendant l'expo agricole du bassin de la Chaudière, du **lundi 15 juillet au lundi 22 juillet** inclusivement, le terrain de jeux se déroulera au **Centre multifonctionnel**, 101, rue des Aigles. Les animateurs attendront vos enfants dans le parc école ou dans le centre multifonctionnel selon la température.

Il se pourrait également que votre enfant se déplace à pied dans le village de Saint-Isidore pour se rendre faire des activités au Centre multifonctionnel ou encore dans les différents parcs extérieurs du village.

## 4- Matériel à prévoir

Il est très important pour les enfants d'avoir tout le matériel nécessaire pour la journée de terrain de jeu. **NE SURTOUT PAS OUBLIER LA BOUTEILLE D'EAU.**

**Pour participer au terrain de jeux votre enfant aura besoin de :**

- ✓ Chapeau
- ✓ Crème solaire
- ✓ Maillot de bain
- ✓ Espadrille
- ✓ Repas froid
- ✓ Serviette de plage
- ✓ Vêtements de rechange
- ✓ Collations
- ✓ **Bouteille d'eau !**
- ✓ Vêtements de pluie

## Repas et collations

Tous les enfants doivent apporter une collation pour la matinée, une pour l'après-midi et un repas froid pour le dîner, aucun four micro-onde ne sera mis à la disposition des enfants. Nous vous demandons votre collaboration afin de ne pas mettre d'aliments contenant des noix ou arachides et des fruits de mer dans les collations et dans le dîner de vos enfants.

Il est très important d'identifier tous les effets personnels de votre enfant sans exception afin d'éviter les pertes. Malgré tout, si tel est le cas, soyez avisés que tous les objets perdus identifiés comme tel seront exposés sur une table. L'équipe du Terrain de jeux de Saint-Isidore n'est pas responsable des objets volés, brisés ou égarés.

## 5- Ateliers de cheerleading

Cet été, une animatrice du terrain de jeux animera des activités de cheerleading (gymnastique, stunt, danse, saut, pyramide). Si votre enfant a de l'intérêt pour cette activité vous devez l'inscrire sur la plateforme Sport-plus.com (gratuit). Les activités se dérouleront le mardi après-midi. Suite aux inscriptions nous diviserons les enfants et vous informeront de l'horaire plus précis.

## 6- Offre de terrain de jeux Spécialisée (facultatif)

Vous pourrez inscrire votre enfant à des semaines ayant des spécialités. Chaque spécialité est proposée pour deux semaines, l'inscription sera tout de même possible pour une seule semaine. Lors de l'inscription si vous inscrivez votre enfant à une semaine avec spécialisation. Sélectionner seulement la spécialité. Les spécialités sont les suivantes:

### Anglais

Avec Madame Danielle Kaymore : 29 juillet au 9 août (semaine 6 et 7) pour les enfants de 8 à 12 ans. Les participants vivront des activités de terrain de jeux entièrement en anglais. Ils développeront du vocabulaire sur plusieurs thèmes des activités de tous les jours et le plaisir sera toujours au rendez-vous. Le coût de la sortie de la semaine 7 est inclus.

\*Ne sélectionner pas la sortie pour cette semaine. Elle sera ajoutée automatiquement.

### Basket, volley et tennis

Avec Madame Kathy Tremblay : 8 au 12 juillet (semaine 3) et du 12 au 16 août, (semaine 8 (service de garde)). Pour les enfants de **10 à 14 ans. 9 h à 15 h** Cette activité se déroule au **Centre multifonctionnel**. En avant-midi les enfants auront des activités reliées au basket et en après-midi ils toucheront à différentes disciplines sportives, tennis, volleyball et surprises...

\*Les enfants inscrits à la spécialisation Basket ne participent pas à la sortie de la semaine 3.

**Tarif (pour les deux spécialisations) : 185 \$** pour la première semaine. Le tarif de toutes les semaines additionnelles pour les enfants d'une même famille est de 150 \$.

## 7- Camp Ado 12-14 ans

Cet été, nous offrons aux ados de 12 à 14 ans de venir vivre quelques journées au parc. Au programme, des activités variées sous forme de projet, selon l'intérêt des participants et pour prendre part à la vie du terrain de jeux. Nous avons besoin d'un minimum de 10 participants pour offrir ce service. Suite aux inscriptions une rencontre sera faite avec les participants afin de prévoir certaines activités avec eux.

Les jours offerts sont le **mardi matin 9 h à 13 h**, le **mercredi en sortie avec le terrain de jeux** et le **jeudi, 9 h à 16 h**.

Service de garde 7 h à 9 h, le matin et 16 h à 17 h 30 en fin de journée.

Les sorties sont les mêmes que le terrain de jeux. Il est possible que d'autres activités s'ajoutent à la programmation spécifiquement pour ce groupe. Nous vous en informerons dès que possible.

Semaine 1-4-6	31,25 \$ / 2 jours et demi
Semaine 2-3-5-7	48,75 \$ / 2 jours et demi, sortie incluse

## 8- Sorties

- Pour participer aux sorties, les enfants doivent être inscrits en ligne sur la plateforme *Sport plus*.
- L'inscription se fait au moment de l'inscription au terrain de jeux.
- Il n'y a pas de terrain de jeux régulier offert lors des journées de sorties.
- Lors des sorties les enfants devront porter le chandail du terrain de jeux ou un chandail vert.
- Possibilité d'acheter le chandail du terrain de jeux au coût de 15 \$.
- Le lundi précédent la sortie plus d'informations vous seront transmises sur les heures d'arrivée et de départ. Ainsi que le matériel à prévoir pour participer à l'activité. Suivez la page Terrain de Jeux Saint-Isidore | Facebook.

<b>Dates et tarifs des sorties</b>			
Semaine	Date	Sortie	Tarif/jeune
2	3 juillet	Camping lac Georges	26 \$
3	10 juillet	Éco-parc	27 \$
4	19 juillet	Expo	À venir
5	24 juillet	Récré-O-fun	28 \$
7	7 août	La vallée secrète	25 \$

### 1. Camping Lac Georges

Nous nous rendons au camping Lac Georges. Situé à Val Alain, il offre des installations tout simplement splendides. Les enfants auront l'opportunité de profiter de la piscine avec glissade d'eau, de la plage, d'une partie de mini-putt, du module pour enfant et autres. Nous dînerons sur place.

### 2. Éco-Parc

Le retour d'un classique, l'Éco-Parc a su charmer le cœur des enfants. Grâce à ses nombreuses glissades, sa plage, son lac, sa piscine à vague ou encore son fameux bateau pirate, chaque enfant y trouvera son plaisir. Nous dînerons sur place.

### 3. Expo

En lieu du 42ème exposition agricole de St-Isidore, les enfants se rendront sur le site à pied avec leur animateur pour visiter les granges et les divers kiosques. Nous dînerons sur place.

### 4. Récré-O-Fun

Comme l'indique son nom, cette sortie promet un fun sans précédent. Les enfants pourront profiter des différents modules de jeux et laisser faire leur imagination pour s'amuser entre amis. Nous dînerons sur place.

### 5. La vallée secrète

Nous nous rendons à la vallée secrète à Saint-Raymond. Les enfants vivront une expérience inoubliable lors d'une chasse aux trésors dans un monde plutôt imaginaire. Nous dînerons sur place.

## 9- Plan d'intervention et mesures disciplinaires

*Soyez avisés que le jugement des membres de l'équipe du Terrain de jeux entre en ligne de compte quant à l'application des règlements mentionnés ci-dessous. La gravité des gestes et/ou paroles de l'enfant ont un impact direct sur l'étendue des conséquences qui seront appliquées par son animateur. Également, veuillez noter que pour tout incident jugé grave selon les standards de comportement présentés, l'animateur qui est intervenu est tenu de remplir un rapport d'incident relatant notamment les circonstances entourant l'incident, de même que les détails de son intervention.*

### **Impolitesse répétée, manque de respect, injures, menaces verbales et physiques**

- **1<sup>er</sup> avertissement** : avertissement verbal de la part d'un membre de l'équipe d'animation. ➤
- 2<sup>ème</sup> avertissement** : L'enfant en question devra s'asseoir, réfléchir et présenter par la suite ses excuses à la personne offensée.
- **3<sup>ème</sup> avertissement** : Le coordonnateur rencontrera personnellement l'enfant et discutera de la situation avec les parents et l'animateur de l'enfant.

### **Vol, bris des biens matériels ou d'autrui**

- **1<sup>er</sup> avertissement** : L'enfant doit rendre à son propriétaire le ou les objet(s) en question et lui présenter ses excuses. En cas de bris du matériel mis à la disposition de l'enfant par le terrain de jeux et en tenant compte des circonstances, l'enfant devra ou non rembourser le ou les objet(s) en question. Les parents de l'enfant seront avisés par son animateur. Veuillez noter que l'équipe du terrain de jeux de Saint-Isidore n'est pas responsable des bris ou vols des effets personnels appartenant à votre enfant.
- **2<sup>ème</sup> avertissement** : S'il récidive, le coordonnateur rencontrera personnellement l'enfant et discutera de la situation avec les parents et l'animateur de ce dernier.

### **Violence physique et gestes à caractère sexuel**

- **1<sup>er</sup> avertissement** : Les enfants impliqués devront s'asseoir et réfléchir à leurs actes tout en se questionnant sur d'autres façons de régler leurs différends avec leurs pairs. L'animateur étant intervenu rencontrera séparément chaque enfant et discutera avec chacun d'entre eux des solutions qu'ils auront envisagées au cours de leur période de réflexion. Par la suite, sous la supervision du même animateur, les enfants présenteront à tour de rôle leurs excuses. Dans le cas de gestes à caractère sexuel, l'équipe du terrain de jeux se réserve le droit d'envisager l'expulsion temporaire de ou des enfants instigateurs de l'incident. Dans les deux cas, les parents des enfants concernés seront avisés par les animateurs.

### **Troubles de comportement**

Si pour une quelconque raison un enfant devient une source non négligeable de conflits et un problème pour son animateur et si, après que le coordonnateur et l'animateur de l'enfant en question aient rencontré ses parents et discuté de la situation avec eux, nous ne constatons aucune amélioration notable dans son comportement, l'équipe du terrain de jeux se réserve le droit d'expulser d'abord temporairement, puis définitivement l'enfant en question. À cet effet, soyez avisés que dans un tel cas, le montant de l'inscription ne vous sera pas remboursé si votre enfant se voit expulsé après le 10 juillet conformément à notre politique de remboursement.

## 10- Maladies

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants : fièvre, vomissements, diarrhée, éruption cutanée non diagnostiquée, maladie infectieuse ou présence de parasites (poux). Si un enfant est souffrant au cours d'une journée d'activité, un responsable communiquera avec vous afin que vous veniez le chercher **immédiatement**.



# 11- Administration et entreposage des médicaments

Les membres de l'équipe du *Terrain de jeux* ne sont pas autorisés à distribuer, administrer ou entreposer les médicaments des enfants, peu importe leur nature, et ce, pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

# 12- Modalités d'inscription

**Inscription en ligne seulement.** Ce sera premier inscrit pour les places disponibles. Les inscriptions débutent **le lundi 8 avril** et se poursuivent jusqu'au **12 mai**. Après cette date, il sera encore possible de s'inscrire, s'il reste de la place mais des frais de retard de 20 \$ seront chargés. Des frais de 5 \$ s'appliquent automatiquement à l'inscription de chaque participant.

- Assurez-vous que vos coordonnées soient à jour sur le site *Sport Plus*.
- Choisissez d'abord les semaines de terrains de jeux ou de spécialisations auxquelles vous désirez inscrire votre enfant.
- Si vous avez besoin du service de garde sélectionnez le.
- Sélectionnez les sorties.
- Sélectionnez les ateliers offerts.
- Sélectionner chandail

Si vous avez besoin d'aide, l'équipe du terrain de jeux sera disponible pour vous guider. Contactez-nous par courriel [tdjsaint-isidore@outlook.com](mailto:tdjsaint-isidore@outlook.com) ou 418 882-5130.

# 13- Modes de paiement

Vous pouvez effectuer trois versements aux dates suivantes : le premier paiement au moment de l'inscription, le 2<sup>ème</sup> le 16 mai et le 3<sup>ème</sup> le 13 juin.

- **Virement Interac** au Comité des loisirs de Saint-Isidore : [loisirs@saint-isidore.net](mailto:loisirs@saint-isidore.net).
- Virement entre personne **ACCES D** à **Comité des loisirs de Saint-Isidore** :

20106 - transit caisse / 815 - institution / 5020060 – folio (#compte).

Identifiez votre virement avec le nom de votre enfant.

- Par Chèque(s) au nom du Comité des loisirs de Saint-Isidore

Par la poste : **Terrain de jeux 2024**, 130, route Coulombe, Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0

En personne : 128, route Coulombe Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0

# 14- Politique de remboursement

Aucun remboursement d'inscription ne sera recevable au-delà du **4 juillet 2024**. Excepté pour les raisons suivantes :

- Le comité des loisirs annule les activités
- Dans le cas où un enfant serait malade ou un membre de sa famille.

Dans ces deux situations les familles seraient créditées dans leur compte *Sport plus* pour les activités auxquelles elles n'ont pas reçu de service.

J'ai pris connaissance de l'ensemble du cahier des parents. Je suis prêt à  
procéder à l'

[INSCRIPTION EN LIGNE.](#)